

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 Mai à 19h00 le conseil municipal s'est réuni à la Mairie de Guipy sur convocation de M TOUTEAUCHAUX Christian, Maire.

Sont présents :

ARNOUD Anne, BONNET Tristan, BRADE Jérôme, CLAIR Laura, CLAUSTRAT Francine, HADZIC Patricia, JOLY Stéphanie, TOUTEAUCHAUX Christian, VIGNERON Alexis.

Absents excusés : Bonnot Philippe et Tardivon Gilles.

Anne ARNOUD est désignée secrétaire de séance.

La séance débute par la lecture et approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal qui s'est tenu le 30 avril 2026. La lecture est faite par M Le Maire et est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Site internet
- Moteur cloches Église
- Achat terrain
- Questions diverses

En préambule à la réunion de travail, le maire propose d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Désignation d'un représentant à la Commission Local d'Évaluation des Charges (C.L.E.C) :
- Désignation d'un correspondant défenses
- Étude devis entreprise Dhé
- Demande subvention par l'association : les Petites Rêveries de Brinon sur Beuvron

1- Site Internet

Une commande a été passée par la commune de Guipy auprès de Centre France pour la création d'un site internet. La personne en charge de notre dossier souhaite pour commencer la construction de ce site recueillir :

- le nom du domaine du site : le nom retenu à l'unanimité par le conseil est « guipy.fr » ;
- des photos de la commune : M Le Maire a réalisé des photos de la commune de Guipy à partir du hameau de Vesvres, du site de la Vierge avec vues sur la commune, sur le château de Précy, le Château de Chanteloup, la Mairie, la Place St Germain et l'Église sera prise également ;
- un texte de présentation et sa police, non arrêté ce jour ;
- définir les couleurs de présentation : il a été décidé de prendre des couleurs pastel, le choix de la ou des couleurs n'est pas encore arrêté ;
- arborescence du site :

Un onglet Ma Mairie avec les pages suivantes :

- Conseil municipal
- Les délibérations du conseil
- Démarches et services
- Bulletin municipal et État civil

Onglet Vie pratique : dans cet onglet figureront des informations pratiques telles que

- l' École
- le centre social de Brinon
- les coordonnées des Services de santé
- Location de salle des fêtes de Guipy
- Commerce et artisans
- Hébergement (3 gîtes sur Guipy) & restaurant
- Association

Onglet Découvrir :

- L'histoire de la commune : M le Maire se propose de faire l'historique de notre commune ;
- Les manifestations

Onglet Contact

contact de la Mairie et rappel contact de tous les services urgences

Cette arborescence est un projet, elle sera soumise à notre chargée de construction et enrichie.

2- Cloches de l'Eglise

Les cloches de l'Église présentent une anomalie lorsqu'elles sonnent. Un technicien est intervenu. Un des moteurs des cloches présentent une défaillance, il est à changer. Un devis est alors présenté au conseil municipal pour un montant TTC de 1674 €.

Après avoir délibéré le devis est accepté : vote pour 9, contre 0, abstention 0.

3- achat terrains

La commune souhaite acquérir deux parcelles de terrains cadastrées ZH 50 et 51 pour une superficie respectives 520 m² et 760m².

Le projet partagé avec les écoles de Guipy est de réaliser un jardin pédagogique avec les enfants.

Ces terrains appartiennent à **M Christophe Harand et Mme Millot Nathalie** qui proposent un prix de vente à 1500 €.

L'acquisition de ces parcelles est soumise à délibération.

Votes pour : 9 Contre : 0 abstention : 0

4- désignation d'un représentant à la Commission Local d'Évaluation des Charges (C.L.E.C.T) :

Est nommée à l'unanimité à cette commission Mme ARNOUD Anne.

5- désignation d'un correspondant défenses

Deux personnes se sont portées candidates :

- M VIGNERON Alexis
- MME CLAUSTRAT Francine

Mme Claustrat a été désignée correspondante défenses avec 8 votes , M VIGNERON a obtenu un vote.

6- étude devis entreprise Dhé

L'entreprise Dhé a réalisé une dalle de béton dans l'atelier municipal. Les murs intérieurs étant très abîmés, il lui a été demandé un devis de piquetage et réalisation d'un enduit dégrossi à la truelle pour l'entretien de ces 66 m² de murs. Le montant du devis s'élève à 2771 €.

Il a été demandé si un autre devis pouvait être réalisé.

M Dhé ayant commencé les travaux et l'atelier étant actuellement vide, il a été convenu de confier ces travaux à l'entreprise Dhé pour terminer au plus vite les travaux dans ce local.

Vote du devis

Pour : 8 Contre : 1 Absentions : 0

7- demande subvention par l'association des Petites Rêveries de Brinon sur Beuvron

L'Association « les Petites Rêveries de Brinon sur Beuvron » a sollicité la Mairie de Guipy afin d'obtenir une subvention. M le Maire a demandé à l'association de lui faire parvenir son bilan. Cette dernière l'a adressé à la Commune. Le résultat de l'association est positif. M Le Maire nous précise qu'il ne souhaite pas subventionner une association qui réalise des bénéfices.

Mme Arnoud fait remarquer qu'il s'agit une association culturelle, artistique qui produit un fois par an de beaux spectacles sur la commune de Brinon sur Beuvron, secteur de Guipy, qu'une petite participation de la commune serait la bienvenue.

La décision de verser une petite somme de 100€ est alors soumise au vote :

Pour : 2 Contre : 6 Abstention : 1

L'assemblée a décidé de ne pas de somme à cette association.

8- Questions diverses

- M le Maire fait part et fait circuler à tout le conseil municipal l'invitation délivrée par Mme Lebras Sylvie, ATSEM à l'Ecole de Guipy, pour le Dimanche 28 juin à la Salle Saint-Seine de Corbigny à l'occasion de la fête des Ecoles suivi d'un pot de départ à la retraite de Mme Lebras.

Mme Lebras étant au service des écoles et très dévouée pour les enfants, il est proposé de lui offrir une participation à son cadeau de départ pour un montant de 50€.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- M Bonnet Tristan fait part du fait qu'un administré M Kémé Gregory souhaite acheter un morceau de terrain appartenant à la commune. Il a été décidé de soumettre ce sujet lors du prochain conseil municipal afin de laisser le temps d'éditer le plan pour que chaque membre du conseil municipal situe le bien. Le prix de vente devra être défini tous ensembles.
- M Bonnet Tristan évoque la possibilité d'aménager la signalétique pour l'accès au parking de la place St Germain pour qu'il soit réservé aux voitures et bus scolaire. M Le Maire répond

que cette question a déjà fait l'objet de réflexions, qu'un signalétique trop important dénaturerait le site et qu'il est difficile d'empêcher l'accès aux autres véhicules car ce parking dispose d'un collecteur de verres qu'un camion vient vider régulièrement.

- M Bonnet Tristan évoque également que les panneaux d'indication des hameaux de la Brosse, Beaumont et Vitry Laché situés au départ de la rue de la Chaume des chiens ne sont plus très lisibles. Il demande si leur changement est possible.

M Le Maire répond qu'un devis est envisageable.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance à 20h28.